



CONGRES 2015

Union Territoriale des Retraité(e)s de Vendée

PROJET DE RESOLUTION

Le syndicalisme retraité, une incontournable nécessité

Chapitre 1

Pour une vie en retraite épanouissante et solidaire

1.1- L'allongement de la vie fait se côtoyer plusieurs générations de retraités sans compter les préretraités qui se préparent à cette nouvelle étape de leur vie :

1-1-1 *Les nouveaux retraités sont preneurs de vivre pleinement cette nouvelle étape au plan personnel comme au plan social et sociétal.*

1-1-2 *Chaque génération de retraités peut avoir des besoins différents : solidarité, assistance, maintien de réseaux personnels et sociaux actifs autour d'eux.*

1-2- Chaque génération de retraités a ses priorités revendicatives en matière de pouvoir d'achat, de conditions de vie, de moyens de logements, transports, santé et de prise en charge de la perte d'autonomie.

1-3 L'UTR 85 s'engage à répondre au mieux à toutes les préoccupations de ses adhérents, selon les besoins exprimés.

1-4 Les militants agiront en proximité pour recueillir au plus près de l'ensemble des retraités, les besoins qu'ils expriment ; ceci afin de créer avec la CFDT et les réseaux associatifs les moyens d'un développement plus harmonieux de leur environnement. C'est une nécessité pour de meilleures conditions de vie en retraite en Vendée.

1-5 Consciente que la Vendée est en première ligne pour l'augmentation de la population en retraite, l'UTR 85 entend faire pression dans son prochain mandat auprès des instances politiques départementales. Notre organisation attend en effet un développement de l'investissement, des équipements utiles à la santé et à la qualité de vie des retraités. Elle revendique les moyens nécessaires au maintien à domicile et à la prise en charge de la perte d'autonomie quand elle devient incontournable.

1-6 Sans reprendre l'essentiel de son cahier revendicatif établi au cours de ses différents congrès, l'UTR 85 agira essentiellement dans le prochain mandat pour :

1-6-1 Le maintien du pouvoir d'achat et sa progression pour les basses pensions.

1-6-2 Le maintien à domicile et la prise en charge de la perte d'autonomie.

1-6-3 *Les moyens nécessaires à la prise en charge des problèmes de santé, aux soins de proximité et à la pérennisation du système de protection sociale.*

1-6-4 *Les moyens nécessaires au logement, aux transports et d'une manière générale à la qualité du cadre de vie*

1-7 L'UTR 85 amplifiera également son action de proximité pour créer du lien social en investissant notamment les lieux de décisions importants pour le cadre de vie des retraités comme la gestion sociale dans les collectivités, *en soutenant les membres présents dans les instances gérontologiques et en encourageant les adhérents à s'investir dans les réseaux associatifs et de solidarité* pour accroître cette prise en charge des problèmes des retraités.

Chapitre 2

Un syndicat retraité dynamique et solidaire

2-1 L'UTR 85 revendique sa place dans la CFDT

Elle recherchera partout le dialogue pour assumer pleinement son rôle.

En lien avec les autres structures de la CFDT, elle témoignera de sa solidarité sans s'immiscer dans la gestion directe des dossiers qui concernent les salariés. Elle s'engagera lorsque les revendications des retraités sont directement impactées et lorsqu'il s'agit de témoigner des besoins des usagers qui sont aussi des retraités.

2-2 Le développement est une priorité pour l'UTR

Il s'agit de rendre naturel le transfert d'adhésion des salariés et leur maintien dans l'organisation.

Les moyens utilisés passent essentiellement par :

- des accords avec les syndicats des salariés ;
- l'organisation de rencontres avec les futurs retraités pour préparer « avec eux » cette nouvelle étape de leur vie ;
- une communication plus réactive et de proximité mettant l'accent sur la nécessité du syndicalisme de retraités et l'envie d'y participer;

- une adaptation régulière des revendications aux préoccupations nouvelles des jeunes retraités.

2-3 Le développement du syndicalisme CFDT passe donc par le renforcement du lien de proximité

Le prochain mandat devra par conséquent répondre à la nécessité de mailler la totalité de notre territoire.

En s'inspirant du découpage mis en place par l'UD, l'UTR 85 cherchera à faire vivre les ULR, avec un investissement particulier pour celles des Sables d'Olonne et de Challans.

L'efficacité et le dynamisme du syndicat CFDT Retraités de Vendée seront améliorés si nous veillons à faire fonctionner toutes les structures de l'UTR dans une plus grande cohésion.

2-4 L'UTR veut renforcer le rôle politique de son conseil

Chaque ordre du jour devra introduire un débat de fond sur la situation générale ou un problème particulier d'actualité avec pour objectif d'approfondir le positionnement de l'organisation, de le défendre et d'en assurer sa communication par tous les moyens à sa disposition.

Les membres du conseil seront appelés à être tous acteurs de l'organisation par des engagements de participation et/ou d'animation des ULR, des SSR et des commissions, structures internes de l'UTR.

Outre ces structures, le conseil pourra se doter de groupes de travail ponctuels et créer de manière permanente ou non des commissions jugées utiles à la mise en œuvre des orientations de l'organisation.

2-5 A ce jour, cinq commissions travaillent de façon permanente et constituent un rouage essentiel du bon fonctionnement de l'UTR. Sous l'autorité du conseil, elles permettent dans leur secteur d'être force de proposition et d'action. Elles ont pour mission essentielle de se donner les moyens de répondre à notre développement et aux besoins des adhérents.

2-5-1 La commission "développement" agit notamment pour présenter une image attractive et solidaire du syndicalisme retraité susceptible d'attirer le plus grand nombre de jeunes retraités sur des revendications, actions et sujets mobilisateurs.

2-5-2 La commission "communication" développe au travers du journal, du site et de tout autre moyen, le lien de proximité avec tous les adhérents et témoigne du dynamisme du syndicalisme des retraités, de ses positions et de ses actions.

2-5-3 La commission "loisirs et culture" agit sur le côté ludique et convivial de notre syndicalisme en incluant et développant l'aspect culturel. Elle veille, par ses propositions et ses tarifs, à permettre la participation du plus grand nombre.

2-5-4 L'UTR qui a relancé la commission "santé", décide d'élargir le champ de réflexion de cette commission à l'ensemble des secteurs agissant sur la vie en retraite. Elle devient donc **la commission « cadre de vie et santé »**. Elle travaille en lien avec les représentants de l'UTR au CODERPA et aux autres organismes de vie sociale intervenant sur la situation des retraités

2-5-5 La commission "formation" enfin, permet aux militants d'augmenter leurs compétences sur tous les aspects de leur activité interne et externe. Un objectif: elle doit se renforcer dans le prochain mandat.

2-6 L'UTR continuera de s'investir dans les structures de la CFDT en fonction de ses priorités, de son développement et du renforcement nécessaire de la solidarité au sein de l'organisation.